



Le SRCNB publie son rapport sur le crime organisé au Nouveau-Brunswick

Le 14 septembre 2006

WOODSTOCK - Le Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick (SRCNB) a publié aujourd'hui son troisième rapport annuel sur le crime organisé dans le cadre d'une réunion de l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick. Le rapport, intitulé « *Le crime organisé : répercussions sur les collectivités du Nouveau-Brunswick* », fournit une analyse des crimes graves auxquels prennent part les groupes organisés, ainsi que des principaux éléments qui contribuent à leurs activités criminelles.

Le rapport a été présenté par le président du Comité exécutif du SRCNB, le commissaire adjoint Steve Graham (commandant de la Division J de la GRC), accompagné du chef Al Bodechon (service de police de Saint John), président de l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick, et de Louis Lefebvre (directeur, SRCNB).

« Les organismes d'application de la loi ont signalé plus de 50 groupes du crime organisé actifs dans la province en 2005-2006 », affirme Louis Lefebvre. Conformément au *Code criminel du Canada*, crime organisé signifie tout groupe composé d'au moins trois personnes qui sont engagées dans un ensemble continu d'activités criminelles graves, principalement en vue de faire des profits. « Au Nouveau-Brunswick, la plupart des groupes sont des groupes du crime organisé indépendants ou locaux axés sur la drogue, et non des groupes criminels ethniques. »

Les activités criminelles des groupes du crime organisé sont demeurées plutôt stables au cours de la dernière année. Les groupes du crime organisé au Nouveau-Brunswick continuent d'exploiter principalement le marché de la drogue illicite, y compris le trafic, la production et la contrebande de drogues. Les saisies d'armes à feu lors d'enquêtes parallèles, la présence de méthamphétamines dans toutes les régions de la province et la saisie de produits de contrefaçon sont au nombre des tendances qui devraient s'intensifier au cours de la prochaine année. Les groupes du crime organisé participent également à des crimes liés aux véhicules automobiles et au blanchiment d'argent.

Le crime organisé a des répercussions néfastes sur la situation sociale et financière de la population. C'est pourquoi les organismes d'application de la loi abordent le crime organisé en priorité. Les organismes membres du SRCNB travaillent de concert à la collecte et à la mise en commun d'information et de renseignements afin de prévenir, de déceler et de réduire les crimes organisés et les crimes graves au Nouveau-Brunswick. « Les organismes d'application de la loi se consacrent à l'intégration, travaillant de concert à l'identification et au démantèlement des groupes du crime organisé qui sévissent dans les collectivités du Nouveau-Brunswick », souligne le chef Al Bodechon.

En étant au courant des différents types d'activités du crime organisé, les gens peuvent éviter les situations où ils pourraient devenir la victime. « Pour lutter contre le crime organisé, nous devons coordonner nos activités à titre d'organismes d'application de la loi en ce qui concerne la collecte, l'utilisation et la mise en commun de renseignements criminels. Ce rapport public nous aide à y arriver, car il permet de sensibiliser le public aux dangers réels qui existent dans nos régions et de fournir des conseils sur ce qui peut être fait pour contrer ces menaces », précise le commissaire adjoint Steve Graham. Le public peut faire la différence en signalant toute activité criminelle suspecte au service de police local ou à Échec au crime.

Le SRCNB fait partie des dix bureaux provinciaux du Service canadien de renseignements criminels (SCRC). Situé à Fredericton, le SRCNB appuie l'application de la loi grâce à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de renseignements criminels.

Le rapport est disponible sur le site Web du SRCNB, à l'adresse <http://www.cisnb-srcnb.ca>. Pour obtenir un exemplaire imprimé du rapport, veuillez composer le 506-452-2455 ou le 1-800-361-6622.

-30-

Experts en la matière :

Gend. Bruno Arseneau
Coordinateur provincial du dossier des
gangs de rue
(506) 548-7849

Justin Murray
Bureau d'assurance du Canada
902-429-2730, poste 230

Serg. Luc Breton
Service de la sensibilisation aux drogues -
Division J de la GRC
(506) 452-2034

Serg. Pierre Bourguignon
Groupe de la criminalité technologique de la
GRC
(506) 452-2448

Gend. Jean Devost
Groupe de la lutte contre l'exploitation des
enfants sur Internet
(506) 452-3405

Serg. Dan Goodwin
Application des lois fédérales de la GRC
(506) 452-3425

Serg. Steve Gourdeau
Coordinateur provinciale du dossier des
bandes de motards criminalisées
(506) 636-3675

S.é.-m. Robert Power
Coordonnateur de la lutte antidrogue de la
GRC
(506) 451-2536